



MAIRIE  
DE  
LAVAU  
89170

Telephone : 03 86 74 06 24  
Telecopie : 03 86 74 13 94  
E.mail : mairie-lavau89@wanadoo.fr

LOIRE BRETAGNE

**Protocole d'accord avec les propriétaires  
Sur des travaux de remise en état d'un complexe hydraulique  
Après cessation définitive ou abrogation d'autorisation  
Conduit sous MOA par la COMMUNE DE LAVAU 89170**

ENTRE D'UNE PART :

La commune de lavau :

Représenté par le maire, Monsieur d'ASTORG Gérard

Adresse : 27 Grande Rue 89170 LAVAU

03.86.74.06.24

ET D'AUTRE PART, agissant conjointement et solidairement :

Le propriétaire :

SCI Du Moulin du Bief Monsieur Jean-Michel CHANTEUR

Adresse : 12, Rue des Vignes 77450 ESBLY

La commune de LAVAU a pour projet de s'investir sur la restauration de la continuité écologique sur la Cheuille avec en complément pour sujet la restauration des milieux aquatiques sur la rivière La Cheuille.

**Avant la mise en œuvre des travaux, et c'est l'objet de ce protocole, la commune de LAVAU et l'ensemble des partenaires souhaitent s'assurer que le propriétaire est bien averti des conséquences liés à l'accord qu'il donne à la commune pour la réalisation des travaux.**

- Suite à la cessation définitive d'usage de la force de l'eau, le changement d'affectation des ouvrages, le non entretien prolongé des installations hydrauliques ou l'état de ruine de celles-ci, le droit d'eau (autorisation indépendante du moulin) sera abrogé et définitivement perdu.
- La nature des travaux, entrainera une forte diminution, voir l'absence, du volume d'eau dans le bief.
- Lorsque le bief n'est pas cadastré, l'abrogation du droit d'eau conduira à la perte de propriété du bief qui sera considéré comme un bras de rivière.

- La réalisation des aménagements modifiera le paysage au droit de la propriété. Le propriétaire accepte l'ensemble des modifications résultant des aménagements paysager et du génie civil.
- Les travaux sont intégrés d'un point de vue paysager. Ils permettent de conserver un maximum d'éléments du patrimoine ancien.

**Etant donné les paragraphes précédents et la nature du financement, en aucun cas il est prévu de compensation financière pour la réalisation de ces travaux.**

Fait en trois exemplaires originaux,

**Le propriétaire**

**Je soussigné SCI DU MOULIN DU BIEF, Monsieur Jean-Michel CHANTEUR, reconnaît que la commune de LAVAU m'a bien informé de toutes les conséquences liés au choix des travaux réalisés sous sa maîtrise d'ouvrage :**

**Fait à LAVAU**

Le 24 juin 2017

**Signature**

